

# Vos avantages

## Fiabilité

**Large efficacité :** spécialiste du sorgho d'Alep, chiendent, ray-grass et PSD.

**Très sélectif de la vigne :** pas de matériel spécifique.

**Mise en œuvre rapide :** à l'abri du lessivage en une heure.

## Simplicité

**Souple d'utilisation :** en plein ou par tâches quel que soit le stade de la vigne.

**Polyvalent :** homologué sur plus de 25 cultures (dont maraîchage).



BASF France SAS - Division Agro  
21, chemin de la Sauvegarde  
69134 ECULLY Cedex  
Tél. : 04 72 32 45 45  
Fax : 04 78 34 28 86

[www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr)

**BASF**

We create chemistry

## 10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

### AVANT L'APPLICATION

-  1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
-  3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
-  5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

### PENDANT L'APPLICATION

-  7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

### APRÈS L'APPLICATION

-  8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.

## Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France Agro	 N°Azur 0 810 02 30 33 ou <a href="http://www.agro.bASF.fr">www.agro.bASF.fr</a>
Une question de santé	MSA	 Phy'attitude  N°Vert 0 800 887 887 <small>Service de conseil en matière de</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	 N°Azur 0 810 12 18 85 ou <a href="http://www.adivalor.fr">www.adivalor.fr</a>

AGENCE DIFFUSION ORGANICASOLLETT © marque déposée BASF - Année et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Usages, doses, précautions et restrictions d'emploi : consulter [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr). Crédits photos : BASF - Saint Sulpice - Photosearch, 445WHEO215R\_Avril 2015.



**Stratos® Ultra,  
la solution d'alternance  
pour le désherbage  
de vos vignes.**

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

# Ses atouts

## La solution d'alternance efficace

De moins en moins de matières actives et de familles chimiques disponibles pour le contrôle des adventices, l'apparition de résistance... font que l'entretien des sols viticoles devient de plus en plus difficile.

Dans ce contexte, Stratos® Ultra apporte une solution d'alternance efficace.

## Efficacité reconnue

Par son action **systémique**, Stratos® Ultra apporte un complément intéressant **sur la majorité des graminées** et sur **ray-grass** en particulier.

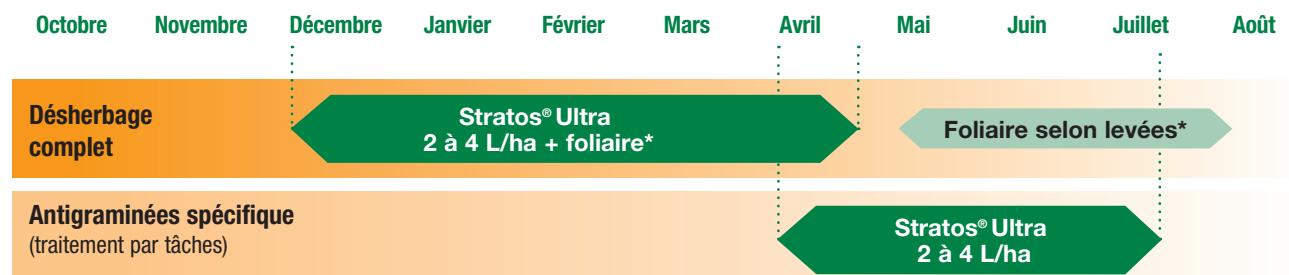
## Sélectif de tous les cépages et adapté à toutes les situations

La sélectivité de Stratos® Ultra permet **une très grande souplesse** d'utilisation, sur tous les types de traitement : en plein, sur le rang, par tâches. Il peut être utilisé en présence de repousses de porte-greffe (sagettes). Stratos® Ultra peut-être employé en association. En cas de mélange avec un partenaire (foliaire ou autre), prendre en compte les précautions d'emploi recommandées pour le partenaire (sélectivité).



# Préconisations d'emploi

Stratos® Ultra s'utilise en post-levée des graminées. Il est utilisable sur vignes installées, c'est-à-dire, vigne mère & vigne en production (3<sup>ème</sup> feuille).



\*possibilité de compléter avec un herbicide foliaire et/ou racinaire selon la réglementation relative aux mélanges.

## Recommandations (vigne installée)

### Contre les annuelles

Ray-grass, Panic, Brome, Sétaire, Digitaire, Folle avoine, Vulpin.

- Utilisation de préférence au stade jeune des adventices.
- Stade 1 à 3 feuilles : **1,6 L/ha**.
- Stade 3 feuilles à début tallage : **2 L/ha**.

### Contre les vivaces

Chiendents (pousses de 10 à 20 cm), Sorgho d'alep (pousses de 20 à 40 cm).

- Une efficacité optimale et durable est obtenue par traitement des adventices déjà développées (absorption optimale par les feuilles et destruction du système racinaire grâce à la systémie du produit).
- Dès **2 L/ha**, à 0,7% si traitement par tâches, le système aérien est freiné.
- Contrôle des systèmes aérien et racinaire : **4 L/ha** (1,3% si traitement par tâches).

Les meilleures efficacités seront obtenues avec des traitements réalisés en fin de journée, dans des conditions de température (< 25°C) et d'hygrométrie (> 70%) favorables à l'absorption du produit.

### FICHE D'IDENTITÉ

Stratos® Ultra : marque déposée BASF.  
Autorisation de vente n° : 9000490.

Composition : 100 g/L cycloxydime.

Famille chimique : cyclohexanone (DIMES).

Formulation : concentré émulsifiable (EC).

Conditionnement : 1 L et 5 L.

Classement toxicologique :



Danger

H315 : Provoque une irritation cutanée.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d : Susceptible de nuire au fœtus.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Usages et doses autorisés en vigne (cultures installées) :

2 l/ha contre graminées annuelles et 4 l/ha contre graminées vivaces.

Nombre d'applications : 1 seule application par campagne.

Délai d'emploi avant récolte : 90 jours.

Limite maximale de résidus : raisin 0,5 ppm.

Délai de rentrée dans les parcelles : 24 h.

Distance aux points d'eau : 5 m.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie :

port de gants et de vêtements de protection obligatoire - gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

